

13 - Désignation des représentants du Conseil Municipal dans les Syndicats mixtes et intercommunaux

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions de désignation des membres du Conseil Municipal dans les Syndicats mixtes et intercommunaux suivants :

*** Syndicat Mixte LUMIÈRE**

4 délégués titulaires :

M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)

Mme Myriam EL YASSA

Mme Elsa MAILLOT

M. Laurent CROIZIER

4 délégués suppléants :

M. Dominique SCHAUSS

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY

M. Yves-Michel DAHOUI

M. Pascal BONNET

*** Syndicat Mixte de Micropolis**

3 délégués :

Mme Catherine THIEBAUT

M. Nicolas BODIN

Mme Marie ZEHAF

*** Syndicat Intercommunal de Besançon - Thise - Chalezeule**

2 délégués titulaires :

M. Eric ALAUZET

M. Thierry MORTON

2 délégués suppléants :

Mme Sylvie WANLIN

M. Gueric CHALNOT

Le scrutin de cette désignation se déroulera à bulletin secret.

*** Syndicat Mixte pour l'aménagement du Marais de Saône**

6 délégués titulaires :

Mme Karima ROCHDI

Mme Françoise PRESSE

M. Pascal CURIE

Mme Sylvie WANLIN

M. Christophe LIME

M. Ludovic FAGAUT

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

M. Ludovic FAGAUT

M. Philippe MOUGIN

6 délégués suppléants :

M. Emmanuel DUMONT

Mme Béatrice FALCINELLA

Mme Pauline JEANNIN

Mme Solange JOLY

Mme Rosa REBRAB

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD

*** Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs (SYDED)**

5 délégués titulaires :

Mme Anne VIGNOT

Mme Marie ZEHAF

M. Thibaut BIZE

M. Yannick POUJET

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

M. Jacques GROSPERRIN

M. Philippe MOUGIN

5 délégués suppléants :

Mme Françoise PRESSE

Mme Béatrice FALCINELLA

Mme Sylvie WANLIN

Mme Laetitia SIMON

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

M. Ludovic FAGAUT

M. Julien ACARD

*** Orchestre Victor Hugo Franche-Comté**

8 représentants titulaires :

M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)

M. Patrick BONTEMPS

M. Thierry MORTON

Mme Elsa MAILLOT

M. Pascal CURIE

M. Emmanuel DUMONT

Mme Pauline JEANNIN

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD

8 représentants suppléants :

Mme Danielle DARD

M. Michel LOYAT

M. Cyril DEVESA

M. Thibaut BIZE

Mme Marie ZEHAF

Mme Rosa REBRAB

Mme Karima ROCHDI

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

Mme Mina SEBBAH

M. Philippe MOUGIN.

«**M. LE MAIRE** : Nous n'avons pas dépouillé le 1^{er} vote. Il faudrait que vous veniez dépouiller le premier vote.

Pendant ce dépouillement, je vais quand même vous faire une petite déclaration, une précision. Vous savez que la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, complétée par divers décrets vise notamment la transparence de la vie publique et la prévention des conflits d'intérêts. Cette nouvelle réglementation élargit la notion de conflits d'intérêts et crée de nouvelles obligations pour les acteurs de la vie publique. D'ailleurs les élus vont devoir remplir, avant le mois de juin, une déclaration d'intérêts, en plus des déclarations de patrimoine pour ceux qui ont des responsabilités dans les exécutifs. Si les nouvelles obligations en matière de déclaration de patrimoine et de déclaration d'intérêts ne posent pas, en elles-mêmes, de réelles difficultés, il n'en est pas de même pour la définition du conflit d'intérêts défini comme toute situation d'interférence entre l'intérêt public et des intérêts publics ou privés de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction. Dans cette définition, la prise en compte de deux intérêts publics est nouvelle et élargit donc considérablement la notion de conflit d'intérêts. De sorte nous nous interrogeons sur l'application de cette notion créée durant le mandat précédent car par exemple, même avec nos propres établissements publics cela voudrait dire, en un mot que l'Adjoint à la culture ne pourrait pas être, peut-être, au Conseil d'Administration du Festival de Musique. Donc sur cette question les choses ne sont pas claires.

Pour cela j'ai saisi la présidence de l'Association des Maires des Grandes Villes de France et les services de M. le Préfet pour obtenir des précisions sur les modalités d'application de cette loi. Donc, dans l'attente de ces précisions complémentaires, cette désignation vous est proposée et les élus concernés s'abstiendront dans l'examen de l'instruction et le vote des délibérations concernées en attendant les réponses de l'Etat ou les réponses de l'AMGVF mais surtout les réponses de l'Etat. Et en fonction des réponses obtenues nous nous adapterons et peut-être reviendrons-nous près de vous pour modifier un certain nombre de désignations. Pour l'instant, lorsque j'ai appelé l'AMGVF je dois vous avouer que c'est moi qui ai envoyé les informations là-dessus car personne ne s'était posé la question. Donc nous sommes en train de travailler là-dessus. J'ai alerté aussi M. le Préfet dès lundi dernier pour qu'il m'explique les choses, ils sont en train de regarder, ils vont vérifier au niveau des services de l'Etat ce qu'il convient de faire. C'était pour vous dire que toutes les désignations qui vont être faites pourront éventuellement, en fonction des réponses obtenues, être revues. Et que dans l'attente de cette réponse, les élus concernés s'abstiendront dans l'examen, l'instruction et le vote des délibérations concernées afin que tout soit clair et qu'on respecte la loi.

Ce qui me permet de passer au point n° 13. Il est proposé pour le Syndicat Mixte Lumière comme titulaires : moi-même, Mme EL YASSA, Mme MAILLOT, M. CROIZIER. Suppléants : M. SCHAUSS, Mme ANDRIANTAVY, M. DAHOUI, M. BONNET.

Pour le Syndicat Mixte Lumière, êtes-vous d'accord ? Y a-t-il des oppositions dans cette liste ? Je ne vois pas d'oppositions. Des abstentions : 2.

Syndicat Mixte de Micropolis : titulaires : Mme THIEBAUT, M. BODIN, Mme ZEHAF. Y a-t-il des oppositions ? Pas d'oppositions.

Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule : l'élection se fera à bulletin secret plus tard.

Syndicat Mixte pour l'aménagement du Marais de Saône : Mme ROCHDI, Mme PRESSE, M. CURIE, Mme WANLIN, M. LIME. 1 siège pour l'opposition, deux candidats : M. FAGAUT et M. MOUGIN. Quels sont ceux qui sont pour M. FAGAUT : 12. Pour M. MOUGIN : 2. Les autres s'abstiennent. C'est donc M. FAGAUT qui siègera. Les délégués suppléants, deux candidats : M. BONNET et M. ACARD. Quels sont ceux qui sont pour M. BONNET : 12. Pour M. ACARD : 2. M. BONNET siègera au Syndicat Mixte pour l'aménagement du Marais de Saône.

Concernant le SYDED, Syndicat Mixte d'Energie du Doubs : Mme VIGNOT, M. BIZE, Mme ZEHAF, M. POUJET. Pour l'opposition 2 candidats : M. GROSPERRIN et M. MOUGIN. M. GROSPERRIN : 12, M. MOUGIN : 2. M. GROSPERRIN siègera au SYDED, Syndicat Mixte d'Energie du Doubs. Les délégués suppléants : Mme PRESSE, Mme FALCINELLA, Mme WANLIN, Mme SIMON. 1 siège pour l'opposition, 2 candidats : M. FAGAUT et M. ACARD. M. FAGAUT : 12, M. ACARD : 2. M. FAGAUT siègera au SYDED, Syndicat Mixte d'Energie du Doubs.

Orchestre Victor Hugo Franche-Comté : 8 représentants titulaires : M. FOUSSERET, M. BONTEMPS, M. MORTON, Mme MAILLOT, M. CURIE, M. DUMONT, Mme JEANNIN. 1 siège pour l'opposition : 2 candidatures : M. BONNET : 12, M. ACARD : 2. M. BONNET siègera à l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté. Les suppléants : Mme DARD, M. LOYAT, M. DEVESA, M. BIZE, Mme ZEHAF, Mme REBRAB, Mme ROCHDI. 1 siège pour l'opposition : 2 candidats : Mme SEBBAH : 12. M. MOUGIN : 2. Mme SEBBAH siègera à l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté.

M. Philippe MOUGIN : Monsieur le Maire je voulais vous faire remarquer qu'il y avait un absent parmi les 12 personnes qui disaient non, il y en a un en moins sur place.

M. LE MAIRE : Il y a un pouvoir ? Non elle est là.

M. Philippe MOUGIN : Excusez-moi alors.

M. LE MAIRE : On va la considérer comme présente mais ça montre que vous observez, c'est bien. Il y a même des gens qui ont voté là et qui ont donné des pouvoirs aussi.

Concernant maintenant le Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule, il y a vote à bulletin secret. Vous pouvez rayer le bulletin si vous le souhaitez et mettre d'autres noms mais le bulletin sera nul à ce moment-là.

Résultats : 54 bulletins trouvés dans l'urne, c'est normal puisque M. MORTON est toujours à la Citadelle où les pompiers recherchent toujours la personne qui a sauté par-dessus les remparts. Apparemment c'est quelqu'un qui fait du base jump. J'espère qu'il n'y aura pas de triste issue à cela.

54 bulletins, 11 nuls, 3 blancs et 40 pour.

M. MORTON et M. ALAUZET sont désignés, Mme WANLIN et M. CHALNOT étant suppléants».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

*** Syndicat Mixte LUMIÈRE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), ont été désignés :

4 délégués titulaires :

M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)
Mme Myriam EL YASSA
Mme Elsa MAILLOT
M. Laurent CROIZIER

4 délégués suppléants :

M. Dominique SCHAUSS
Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY
M. Yves-Michel DAHOUÏ
M. Pascal BONNET

*** Syndicat Mixte de Micropolis**

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), ont été désignés :

3 délégués :

Mme Catherine THIEBAUT
M. Nicolas BODIN
Mme Marie ZEHAF

*** Syndicat Intercommunal de Besançon - Thise - Chalezeule**

Par vote à bulletin secret (40 voix pour - 11 nuls - 3 blancs), ont été désignés :

2 délégués titulaires :

M. Eric ALAUZET

M. Thierry MORTON

2 délégués suppléants :

Mme Sylvie WANLIN

M. Gueric CHALNOT

*** Syndicat Mixte pour l'aménagement du Marais de Saône**

Ont été désignés :

6 délégués titulaires :

Par 40 voix :

Mme Karima ROCHDI

Mme Françoise PRESSE

M. Pascal CURIE

Mme Sylvie WANLIN

M. Christophe LIME

Par 12 voix :

M. Ludovic FAGAUT

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix

6 délégués suppléants :

Par 40 voix :

M. Emmanuel DUMONT

Mme Béatrice FALCINELLA

Mme Pauline JEANNIN

Mme Solange JOLY

Mme Rosa REBRAB

Par 12 voix :

M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

*** Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs (SYDED)**

Ont été désignés :

5 délégués titulaires :

Par 40 voix :

Mme Anne VIGNOT

Mme Marie ZEHAF

M. Thibaut BIZE

M. Yannick POUJET

Par 12 voix :

M. Jacques GROSPERRIN

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix

5 délégués suppléants :

Par 40 voix :

Mme Françoise PRESSE

Mme Béatrice FALCINELLA

Mme Sylvie WANLIN

Mme Laetitia SIMON

Par 12 voix :

M. Ludovic FAGAUT

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

*** Orchestre Victor Hugo Franche-Comté**

Ont été désignés :

8 représentants titulaires :

Par 40 voix :

M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)

M. Patrick BONTEMPS

M. Thierry MORTON

Mme Elsa MAILLOT

M. Pascal CURIE

M. Emmanuel DUMONT

Mme Pauline JEANNIN

Par 12 voix :

M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

8 représentants suppléants :

Par 40 voix :

Mme Danielle DARD

M. Michel LOYAT

M. Cyril DEVESA

M. Thibaut BIZE

Mme Marie ZEHAF

Mme Rosa REBRAB

Mme Karima ROCHDI

Par 12 voix :

Mme Mina SEBBAH

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix.

Récépissé préfectoral du 29 avril 2014.